

Les conditions de location de l'appartement Les Girelles
9, Porte de France
F-06500 Menton
FRANCE

1. La réservation

Vous pouvez réserver l'appartement de vacances par e-mail:
vakantieinmenton@gmail.com.
Vous serez contacté dès que possible.

2. Le contrat de réservation et le paiement

2.1 Chaque contrat de réservation est confirmé par le propriétaire au moyen d'un contrat signé. À payer sur le numéro de compte 230-0614254-70. Le locataire rencontre alors dans les 14 jours 50 % du montant de la location. Le solde de la location doit, au plus tard 8 semaines avant le début de la période de location se contenter. Lors de la réservation dans les 8 semaines est suffisant pour vous le montant à un moment donné.

2.2 En cas de retard de paiement=le propriétaire pourra annuler l'appartement réservé. Les fonds déjà versés ne seront pas remboursés. Cela fera pas exception. (contrat signé est facturé). Veuillez noter que la politique d'annulation resteront en vigueur et applicables (voir la section 3.2).

3. L'annulation par le locataire

3.1 Les annulations s'imposent par téléphone à confirmer par écrit au locateur.

3.2 Dès le moment de la réservation jusqu'à 8 semaines avant la date d'effet de la location, nous vous apporter 30 % ou 50 %. De la 8ème semaine jusqu'à 14 jours avant l'entrée en vigueur du loyer, nous vous apporter 90 % et en cas d'annulation de la 14e jour avant l'entrée en vigueur date de 100 %. Nous vous recommandons une assurance pour couvrir ce coût d'annulation.

4. L'annulation par le propriétaire

Si aucune force de circonstance exceptionnelle, que l'annulation de l'appartement de vacances location de locateur, le propriétaire remboursera au locataire le prix de location déjà payé.

5. Des plaintes

5.1 Malgré les bons accords et un suivi régulier, il est possible que vous ayez une plainte bénéficiaire. Pour cela, le locataire d'informer le locateur que votre plainte va essayer de le réparer.

5.2 Le prématurément quitté l'appartement, ou la participation indépendante d'un autre appartement de vacances, soulager le propriétaire de toute obligation de remboursement ou de compensation.

6. La responsabilité du locataire.

6.1 Pendant le séjour dans l'appartement, le locataire est entièrement responsable pour l'appartement loué, ameublement et pour toutes les questions lorsque loué. Aussi des surcoûts excessifs tels que l'électricité ou la consommation d'eau risquent de vous en tant que locataire.

6.2 Le propriétaire a droit le locataire toujours et encore être tenu responsable si le dommage n'est pas, ou n'est plus réglé ou si les frais devant être versés par le locataire ne sont pas remplies. Tous les coûts associés sont entièrement attribuées au locataire dans la confirmation de réservation.

6.3 Les règles de l'appartement offrent présente et/ou une partie intégrale du bail et doivent être strictement respectés.

7. La responsabilité du propriétaire

Le propriétaire décline toute responsabilité pour les dommages ou le vol d'effets personnels du locataire, sous quelque forme, cependant causé.

8. Des nombre de personnes

Il n'est pas autorisé à louer l'appartement de vacances avec plus de 4 personnes.

9. Des animaux de compagnie

Il n'est pas autorisé à emporte des animaux à l'appartement de vacances.

10. La cuisine, salle de bain et linge de lit

Le locataire se fait pour la cuisine, salle de bain et linge de lit.

11. Des lits

Dans l'appartement de vacances dans la chambre à coucher sont 2 lits équipés d'oreillers et couvertures.

12. Des coûts de l'eau, de gaz, d'électricité et les coûts de chauffage

Les tarifs comprennent une consommation normale d'eau, de gaz et d'électricité.

13. La clé réception

13.1 La clé doit être mise à la disposition par le propriétaire sur prêt au locataire. Les clés restent la propriété du propriétaire. En cas de perte, de vol ou de tout autre moyen de perte des clés est le locataire un montant irrévocable de € 100.

13.2 La clé peut être ramassée chez le propriétaire sur le site, jusqu'à 14 jours avant la période de location efficace. Dans la semaine après la location période doit être retourné aux clés au propriétaire sur place.

13.3 Le locataire doit en aucun cas droit de garder la clé pour une raison quelconque. Il fut autorisé à faire, puis il y a une pénalité de € 500, sans préjudice au coût réel.

14. Le dépôt de garantie

Il n'y a pas demandé le locataire un dépôt de garantie.

15. L'avance

Payer un dépôt signifie que vous les termes et conditions du présent accord s'appliquent.

16. Le nettoyage

Le locataire doit rendre l'utilisation de l'appartement loué comme un bon père de famille. La maison devrait être nettoyée et soigneusement nettoyée, remplie (notamment la vaisselle etc..) Si le propriétaire de l'appartement, pas de commentaires que locataires ensuite nettoyé et propre à gauche derrière, il a le droit de facturer 250 € de dommages et intérêts.

17. L'arrivée et le départ

17.1 L'appartement est loué en principe pour une période d'au moins 7 jours à compter du 1er du mois au 7, du 8 au 15, du 16 au 23 et du 24 au 31.

17.2 Arrivée et départ, vérifier le locataire de s'attarder sur les pertes ou les dommages pour la maison et, si désiré, au moyen d'un inventaire de la liste, la liste et signaler au propriétaire.

Trouvé pertes ou les dommages à la maison ou l'inventaire seront facturés.

17.3 Si le locataire peut avoir une plainte à l'arrivée, il sera alors directement au propriétaire.

Chacun des signataires états avaient reçu en signant une copie

La signature du locataire
(le lieu et la date)

La signature du propriétaire
(le lieu et la date)

(Précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé")